



Labarum 2012

Version électronique

*Cahier de la Maintenance
des Confréries de Pénitents*

AIGVES-MORTES

CONFRERIE DES PENITENTS BLANCS

(siège social : 16 rue Abbé Taignon)



L'année 2011 a été réservée par notre Confrérie à la mise en valeur de notre Chapelle d'abord en s'organisant entre nous pour assurer l'ouverture des lieux au public de juin à la mi-octobre avec pour objectif de faire connaître notre mouvement et nos actions à caractère social aux nombreux touristes dont un nombre non négligeable vient des pays voisins (Allemands, Italiens, Suisses, Espagnols, Anglais etc.).

Nous avons proposé à cette occasion sous forme de livret traduit en plusieurs langues, un résumé de l'histoire de notre Chapelle ainsi qu'une présentation rapide des œuvres picturales de Xavier Sigalon et de Glaize, peintres régionaux des XVIIIème/XIXème siècles dont la mise en valeur est faite par un système d'éclairage adapté en attendant le lancement d'un chantier de restauration partielle que nous appelons de nos vœux.



*Couverture pour conservation
de parchemins (XVIème s. environ)*

Une couverture enveloppée de cuir avec ornements en cuivre trouvée dans nos archives a été mise au jour, restaurée par nos soins et présentée au public. Un échange a pu s'établir avec l'archiviste de l'Abbaye de Cîteaux pour la datation et l'utilisation de cet objet.

Un cadre en bois doré de l'époque Louis XIV contenant les armoiries de Monseigneur Félix-Auguste Béguinot, Evêque de Nîmes de 1896 à 1921, est en cours de restauration.



Le temps fort de l'année 2011 a été notre séjour à Carpentras les 7 et 8 Mai 2011 à l'occasion de l'Assemblée Générale de la Maintenance des Confréries de Pénitents de France et de Monaco, renforçant toujours davantage les liens existant entre nos Confréries.



Enfin, nous sommes confortés également dans notre façon d'évoluer à en croire les nouveaux membres qui ont été reçus Pénitents et ceux qui se proposent de nous rejoindre l'année prochaine, phénomène qui était inconnu au cours des dix dernières années. C'est dire que l'engagement humanitaire des Confréries répond à un besoin qui se renforce depuis quelque temps, mettant en valeur la notion d'entraide, d'écoute et de participation.

Le Prieur
Frère Joseph GUINOIR

Le Secrétaire-archiviste
Frère Bernard GROS



AIX-EN-PROVENCE

CONFRERIE DES BOURRAS

En cette année 2011 qui voit son achèvement et en cette avant veille de Noël, les Pénitents Gris dits Bourras, faisant un compte-rendu de leurs activités annuelles, constatent que durant l'année écoulée leur confrérie n'a fait l'objet d'aucun retentissement particulier sauf en cette fin d'année. Nous avons continué nos œuvres habituelles et nous avons eu le plaisir de nous retrouver à plusieurs reprises, avec notre communauté de fidèles, pour un moment convivial d'amitié et de fraternité.

Chaque dimanche, nous bénéficions de la messe de confrérie selon la forme extraordinaire du rit romain, ouverte à tout un chacun grâce à la présence du R.P Claude Gilliot op. Notre confrérie vit dans un agréable cadre de confiance et de fraternité partagé entre tous les frères.

Notre mission de présence aux obsèques, voire de présidence d'obsèques, s'est quelque peu amenuisée cette année. Cela est dû au fait que de nouvelles équipes de laïcs sont formés pour ce service d'Eglise aujourd'hui nécessaire par l'absence de plus en plus évidente de prêtres. Les Pénitents Gris ont depuis leur origine la vocation d'être au service des défunts et plus spécialement des pauvres, mais de nos jours d'autres confréries, d'autres pénitents sont appelés à remplir ce rôle au service des familles endeuillées. Toutefois les laïcs, pénitents ou non, aussi dévoués et pieux soient-ils, ne pourront jamais remplacer les prêtres. Nous pouvons certes présider les obsèques mais comment faire pour les familles qui désirent une messe de requiem ? Nos confréries ont alors le devoir impératif, comme tout catholique, de prier pour les vocations sacerdotales et religieuses, afin d'offrir aux pauvres pécheurs que nous sommes les sacrements nécessaires, la nourriture de l'âme et du corps pour chacun d'entre nous.

Par l'intermédiaire d'un de nos frères, nous avons pu participer à la douzième journée d'études du Centre d'Etudes d'Histoire Religieuse Méridionale dans le magnifique cadre de l'abbaye Saint Michel de Frigolet si chère aux provençaux. Cette journée du 19 novembre 2011 était consacrée aux Confraternités laïques, béguines, œuvres de jeunesse, pénitents dans la France méridionale du Moyen Âge à nos jours. Notre frère sollicité a évoqué dans sa communication le rôle de la confrérie des pénitents gris d'Aix à travers son histoire, comme lien de charité toujours vivant.

Nous avons eu une très grande joie en ce mois de décembre 2011. En effet, nous avons reçu dans notre confrérie un nouveau frère en la personne de monsieur Jean-Jacques Lecomte. Notre nouveau frère est devenu ainsi le 621ème frère depuis notre fondation le 5 novembre 1677 placée sous la protection du Cardinal Jérôme Gimaldi, archevêque d'Aix. Le frère Lecomte et son épouse sont les heureux parents d'une belle et grande famille dont l'un des fils est prêtre pour l'éternité dans le diocèse d'Aix et d'Arles. Il est plus particulièrement attaché, en tant qu'aumônier des étudiants en résidence, à l'église du Saint Esprit d'Aix. Il y fait un travail d'apostolat remarquable. De très nombreux jeunes gens viennent sous sa conduite y prier et se laisser inonder de la miséricorde de Dieu. Grâce à sa présence, cette église autrefois appelée le « *pieux Saint Esprit* » a retrouvé sa vocation première.



Nous allons terminer l'année sur cette heureuse nouvelle que nous venions de vivre quand nous avons appris la disparition de notre frère **Georges Souville**. Nous le savions très affaibli, mais nous ne pensions pas qu'il soit si rapidement appelé à demeurer dans la maison du Père où nous sommes tous destinés.

Notre frère Georges Souville est demeuré toute sa vie un catholique pratiquant, fidèle à l'enseignement traditionnel de l'Eglise, engagé dans la cité, aimant profondément son pays La France et plus particulièrement notre France chrétienne portée sur les fonts baptismaux par Clovis et saint Rémi et évangélisée par une multitude de saints et de saintes pendant plus de quinze siècles.

Après avoir vécu une grande partie de sa vie de l'autre côté de la méditerranée, au Maroc et en Algérie française, où il exerce son métier passionnant de préhistorien, il vient avec son épouse résider en Provence et plus particulièrement à Aix.

C'est dans cette ville, ancienne capitale de la Provence, qu'il occupera ses fonctions de chercheur à la Faculté des Lettres pour parachever son parcours professionnel comme directeur de recherches au CNRS.



Sa profession, ses engagements religieux, philosophiques et culturels et surtout ses qualités humaines lui font connaître une partie importante de la société aixoise, notamment l'Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres dont il sera membre titulaire en 1978 puis Secrétaire perpétuel.

C'est auprès de la confrérie des Pénitents Gris dits Bourras qu'il trouvera la paix intérieure en devenant membre peu de temps après sa venue à Aix.

Le 4 mai 1967, au cours d'une cérémonie de prise d'habit, identique depuis notre fondation en 1677, Georges Souville devient frère de notre compagnie. Son nom s'inscrit dans la longue liste des frères pénitents à la 577ème place, sous le rectorat du frère Jean

Sechiari. Quelques années plus tard en 1977, pour la fête de l'Ascension, il est élu recteur de notre confrérie. Il assure cette charge pendant plusieurs années et a pour successeur le frère Pierre Borricand lors de la fête de l'Ascension en 1986.

Il fut un recteur fidèle dans le maintien des usages de la confrérie et il veilla à sa pérennité en faisant entrer de nouveaux frères, il resta toujours fidèle à l'attachement à la liturgie dite traditionnelle, dite aujourd'hui forme extraordinaire du rite romain, qui était autrefois commune à tous. Il fut conciliateur le moment venu, cherchant toujours l'unité et rejetant la division. C'est ainsi qu'il fut élu par l'ensemble des confréries de pénitents pour succéder au frère pénitent gris d'Avignon Josserand de Saint Priest d'Urgel, comme Grand Maître des pénitents de France et de Monaco. Il œuvra plusieurs années avec un grand dévouement dans cette charge puis offrit sa démission. Son successeur le frère François Dunan conduit aujourd'hui cette assemblée d'hommes et de femmes rassemblés sous la bannière de la Maintenance.

Depuis plus d'un an maintenant, son état de santé s'était altéré, suite à plusieurs interventions chirurgicales et il lui était très difficile d'être présent à notre chapelle, bien qu'à plusieurs reprises, grâce au dévouement de plusieurs frères et amis, il ait pu avec son épouse se rendre à la messe. Lors de la dernière prise d'habit, le 11 décembre dernier, il a pu assister en habit à cette émouvante cérémonie et participer à nos agapes qui ont suivies. Ces toutes dernières semaines, nous sentions qu'il s'affaiblissait, jusqu'au soir du 9 janvier, où il rejoignait la maison du Père après avoir reçu les derniers sacrements.

C'est dans sa maison qu'il reposait revêtu de sa robe de pénitent bourras dans l'attente de ses obsèques. Plusieurs de nos frères sont venus s'incliner devant sa dépouille et se recueillir pour un temps de prière.

Jeudi 12 janvier en début d'après-midi, dans la basilique cathédrale Saint Sauveur d'Aix, la messe de requiem était célébrée par l'abbé Thierry Gallay, ami de la famille. Au moment de l'absoute, deux pénitents bourras et deux chevaliers de Malte se tenaient aux angles du cercueil recouvert de l'étendard de Malte, un flambeau allumé, tandis que d'autres pénitents et d'autres chevaliers de Malte, en demi cercle au pied du maître-autel, joignaient leurs prières à l'assemblée pour l'ultime intercession de l'Eglise.

Après l'absoute, un bref hommage lui était rendu, tout d'abord par notre Grand-Maître François Dunan puis par le Président de l'Académie d'Aix, puis aussi par le Recteur de la confrérie des Pénitents Gris dits Bourras qui, selon les usages, reprenait la profession de foi que notre frère avait faite le jour de sa prise d'habit :

« In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. Amen

Moi, **Georges SOUVILLE**,

Malheureux et misérable pécheur, racheté par le très précieux sang de Notre Seigneur Jésus Christ, je confesse en présence de la Très Sainte Trinité, de la glorieuse Vierge

Marie, de Saint Jérôme, de mon bon Ange, de toute la cour céleste et de vous, mon Père, que je suis et que je veux mourir fils obéissant à la Sainte Eglise catholique, apostolique et romaine ; je crois pareillement, et je confesse tout ce que Dieu a révélé et nous a proposé par son Eglise de croire, et enfin je crois tout ce qu'un vrai chrétien doit croire ; et s'il arrivait, ce que Dieu ne veuille, que par l'astuce du démon, ou par la violence de quelque maladie, je dise, je pense ou fasse quelque chose de contraire à ce que dessus, je proteste dès à cette heure, comme pour lors, que je ne prétends ni ne veux y donner aucun consentement ».

Enfin, les chevaliers de Malte, dont il était membre de l'ordre, récitaient la prière des chevaliers.

A l'issue de l'absoute, les Pénitents Gris Bourras, les chevaliers de Malte, notre Grand-Maître François Dunan et notre frère pénitent blanc de Montpellier Guilhem Van den Haute entourèrent notre défunt frère Georges Souville jusqu'au parvis de la cathédrale.

Le frère Georges Souville a été inhumé le samedi 14 janvier à Andouillé près de Laval dans une sépulture familiale, entouré de sa très nombreuse famille.

Frère Bernard TERLAY, Recteur



CARBUCCIA



CUMPAGNIA DI A MORTI E DI L'URAZIONI SAN CARULU (CONFRERIE DE LA MORT ET DE L'ORAISON SAINT-CHARLES)

La participation des confréries de Corse au renouveau de la Sainte Messe, forme extraordinaire du rite romain.

La tradition corse a maintenu le latin :

Depuis les réformes, quelques régions n'ont jamais abandonné l'usage du latin dans la liturgie d'une part, et de l'autre ont maintenu un certain nombre de traditions, qui ont pu passer pour des usages locaux, alors qu'**elles sont en fait inscrites dans la Tradition bimillénaire de l'Eglise** (comme le maintien de l'Office des Ténèbres pour ne citer qu'un exemple au hasard), d'autre part.

C'est le cas en Corse. Sans trop entrer dans les détails, hormis quelques vieux prêtres de nos villages qui ont continué de pratiquer la Messe de Saint-Pie V (*photo 1*), **ce sont essentiellement les confréries qui ont présenté ce foyer de résistance au changement**, en continuant très majoritairement à employer l'usage du latin dans les parties qui leur restaient dévolues dans la liturgie et la para liturgie.

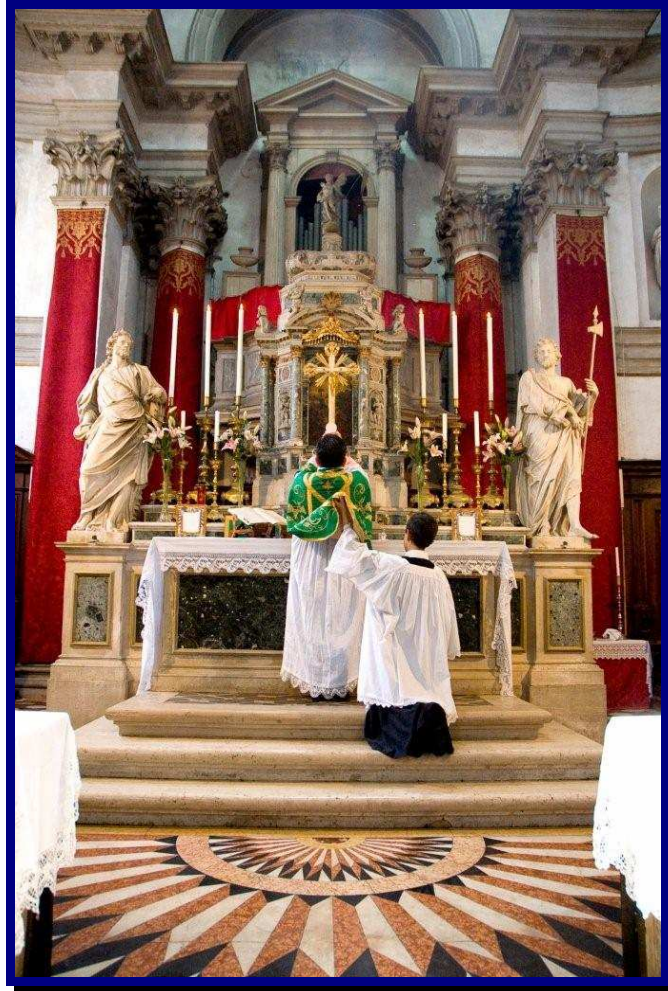


Le motu proprio du 7/7/2007

Par le *motu proprio Summorum Pontificum*, publié le 7 juillet 2007, le pape Benoit XVI et l'Église ont redonné un cadre canonique à l'usage du rite tridentin. Le processus s'est achevé quand la commission pontificale *Ecclesia Dei* a publié, le 13 mai 2011, le texte d'instructions *Universæ Ecclesiæ*, reprenant plus précisément les principes d'application du *motu proprio* et y ajoutant quelques dispositions pratiques : « **le rite ancien est un précieux trésor à conserver, les fidèles doivent pouvoir y accéder** ».

La situation aujourd'hui

Dans l'ensemble de la Chrétienté les messes tridentines sont depuis célébrées avec plus ou moins de régularité, mais **on constate un engouement réel, particulièrement évident dans les jeunes générations**, laïcs et prêtres, pour cette redécouverte. Pour l'instant, la situation en Corse est un peu à la traîne si on la compare à celle de certaines régions, et c'est un paradoxe ! Il est vrai que tout arrive ici avec un décalage et un certain retard. Pour autant, la messe tridentine régulière est célébrée pour l'instant en l'église Saint-Erasme d'Ajaccio par un prêtre diocésain (*photo 2*), et plus occasionnellement dans diverses localités par des prêtres de passage.



Un rôle à jouer pour les confréries

Il est certain que la pratique de la Messe sous cette forme est appelée maintenant à se développer. La messe à Ajaccio se pratique dans une chapelle de la confrérie de Saint-Erasme. **Il va de soi que lors de ces célébrations, ce vaste édifice est toujours plein de fidèles, de confrères, de familles, d'enfants ...** D'autre part, des confréries sont régulièrement appelées à être présentes dans les stalles et assurer le rôle de chantres pour les célébrations. Et elles répondent avec enthousiasme parce qu'elles y retrouvent indubitablement une part de leur raison d'être, celle du maintien des usages et leur affiliation à la Tradition. C'est le cas des confréries San Larenti de Peri, Santa Croce de Forciolo, etc, mais d'autres seront invitées afin de redécouvrir les racines vraies de leurs pratiques ancestrales. Il y a donc désormais un rôle à jouer pour nos confréries dans l'avenir de l'Eglise.

Daniel-Marie POLACCI
Prieur de la confrérie de Carbuccia



CARPENTRAS

CONFRERIE DES PENITENTS NOIRS

Notre Confrérie continue ses activités d'accompagnement des défunts au cimetière. Cependant, pour des raisons économiques, beaucoup de familles se tournent vers des crémations moins onéreuses qu'un enterrement classique.

Cette année encore nous avons présenté en novembre des panneaux rappelant, mois par mois, les noms de tous les défunts de l'année écoulée et nous savons que les familles sont très sensibles à cette initiative de la Confrérie.

Notre nouveau curé, le Père Jean Marie Gérard, qui devient notre nouvel aumônier en remplacement du Chanoine Bréhier devenu recteur de la Métropole Notre Dame des Doms à Avignon, souhaite que la Confrérie participe à la réception des familles en deuil au presbytère préalablement à la cérémonie des funérailles. De ce fait, la Confrérie sera mieux connue des familles, qu'en définitive, elles ne rencontraient que le jour de l'enterrement. Il s'agit de créer des liens avec ces personnes pour essayer de les entourer un peu plus.

En cette année 2011, nous avons reçu deux nouveaux confrères ce qui porte à 16 le nombre de nos membres. C'est une grande joie et un grand encouragement pour nous tous.



GORBIO

ARCHICONFRERIE DE LA SAINTE-CROIX

GORBIO : lieu de ferveur Mariale de la population

- **Pèlerinage à N-D de LAGHET : un sens, un but, une motivation.**

Un pèlerinage par la marche à pied vers un lieu sacré, ici un lieu marial qui s'inscrit dans le passé et l'avenir de notre espace culturel et culturel, est une forme de prière (se mettre en chemin vers la Jérusalem Céleste), l'occasion de faire une parenthèse, prendre du recul, réfléchir sur sa vie, se retrouver ou se ressourcer tout en étant en symbiose avec la nature environnante, et son corps lors de cet effort. Mais c'est aussi être en communion avec ses amis, sa famille et la communauté chrétienne.

Dans un écrin de verdure, Marie a choisi un petit vallon, à 22 km de GORBIO, et aux portes de l'agglomération niçoise, pour y déverser des grâces par des guérisons et ce, depuis 1652.

Chaque année, le dimanche situé entre l'Ascension et la Pentecôte, la population gorbarine avec la confrérie des pénitents blancs, est conviée à cheminer par les sentiers de montagne vers ce haut lieu de pèlerinage marial du Comté de Nice, de la Principauté de Monaco et de Ligurie.

En vue du sanctuaire, la population avec les pénitents en cappa processionnent en entonnant des chants à Marie. Les prêtres et la communauté des sœurs Bénédictines du Sacré Cœur de Montmartre assurent pour notre plus grand bonheur l'animation spirituelle de cette journée : messe, procession mariale et vêpres.

Les pèlerins quittent le sanctuaire par le chant traditionnel :

« Il faut quitter le sanctuaire »

*Je pars adieu, Mère chérie,
Adieu, ma joie et mes amours !
Toujours, je t'aimerai, Marie,
Marie, je t'aimerai toujours !*

*Il faut quitter le sanctuaire,
Où j'ai retrouvé le bonheur,
Mais je veux auprès de ma mère,
Je veux ici laisser mon cœur !*



- **Fête votive de Saint LAZARE, une belle occasion de dévotion à Marie.**

Le 2 juillet, est la date invariable de la procession mariale vers la chapelle St LAZARE, aux portes du village, sur l'antique voie « Herculéenne » reliant les villages voisins.

L'origine de cette fête votive rappelle certainement l'arrêt d'une épidémie de lèpre à l'entrée du village, et cette chapelle datant du XII^{ème} siècle est le témoignage de nos anciens au Saint protecteur. Tout au long du parcours de nombreux coups de fusils sont tirés par les chasseurs afin, selon la tradition, d'éloigner toute action maléfique du démon sur la cité, ce qui donne de nos jours plus une ambiance festive lors du passage de la Vierge.

La « prière des laboureurs à N-D des champs » rappelle l'importance de la terre nourricière, thème qui revient d'actualité face aux défis nutritionnels des populations, en redéfinissant aussi la place de l'Homme pour les résoudre !

*Vierge, ô Mère Immaculée,
Gardez nos champs, nos bois et nos hameaux ;
Cultivateurs de l'humaine vallée,
Nous vous offrons nos rustiques travaux.*

*Divine Mère, Reine des champs,
Fécondez notre terre et sauvez nos enfants.*

Ici encore nous retrouvons cette marche vers ce lieu chargé d'histoire qui lie le corps et l'esprit dans une démarche communautaire chrétienne vers la Mère des hommes.



Paul GILLET
Prieur



HAUTE TINÉE

SAINT - ETIENNE DE TINÉE

A l'occasion de la fête de Notre Dame des Sept Douleurs, au mois d'Avril, la Confrérie des Pénitents noirs de Saint Etienne de Tinée a eu la joie d'accueillir un nouveau pénitent, Jean Louis Donadey, fils de notre regretté président Honoré Donadey, qui a su donner un élan nouveau à notre association, tout en maintenant les traditions. Ce fut le trait d'union entre les « anciens » et les autres.

Jean-Louis a le désir de s'investir et rend déjà de grands services. Il assure un poste important pour l'Organisation de la Maintenance 2012 en Haute Tinée. Il est chargé du secrétariat. Il saura faire évoluer la confrérie vers une ère nouvelle, car c'est l'un de nos plus jeunes pénitents. Il a su se faire adopter par les deux confréries.

Les pénitents participent toujours aux funérailles. Comme précédemment, ils accompagnent le défunt à l'église en chantant des litanies, participent à la cérémonie religieuse et lui rendent un dernier hommage au pied de la Croix du cimetière.



CONFRERIE DES PENITENTS BLANCS

Après des fêtes de fin d'année 2010 particulièrement heureuses et « la Pastorale » d'Yvan Audouart jouée par de nombreux Pénitents dans les villages de la haute Tinée, le ciel s'est vite assombri.

Dés février, il nous a fallu composer avec la maladie de notre Prieur Maxime Agnelli et sa disparition brutale en juin. Maxime a mené, pendant 10 ans, la Confrérie avec générosité, fermeté, enthousiasme et avec une foi profonde. Chacun a pu mesurer la profondeur de son humanisme et de sa piété.

C'est avec une immense émotion que, tous réunis, nous lui avons rendu l'hommage qu'il méritait. La cérémonie a été célébrée en deux temps : tout d'abord en la Chapelle Ste Anne, dans l'intimité des Pénitents, de sa famille et des Isoliens. Ensuite, en l'église paroissiale, pleine à craquer tant Maxime était connu et apprécié.

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 14 juillet et un nouveau bureau a été élu : président : Bernard JOUBERT, vice-président : Albert MAYNART, secrétaire : Muriel VERANI, trésorier : Francis DI SALVIO. C'est Louis FABRE (ex-trésorier de la Confrérie) qui hérite de la lourde charge de Prieur.

Les fêtes estivales se sont passées dans la ferveur et le partage. En raison de notre deuil collectif nous avons limité nos sorties et rencontres fraternelles, n'ayant pas le coeur à festoyer.

Néanmoins nous avons participé :

- A la messe à Notre Dame de Vie, à Isola 2000, le 16 juillet
- Au pèlerinage à Notre Dame du Très Haut, à la Bonette, le samedi 23 juillet
- A la fête de Sainte Anne, à Isola-village, le dimanche 24 juillet
- Au pèlerinage à Sainte Anne de Vinadio, en Italie, le mardi 26 juillet
- A la messe de l'assomption (fête patronale d'Isola) le lundi 15 août
- A la messe de Saint Roch, le mardi 16 août
- A la fête de Louch, avec messe à la croix de Mourégélas, le samedi 27 août
- A la messe paroissiale de Notre Dame de la Tinée, à Valdeblore, le dimanche 11 septembre
- A la messe de la fête du Patrimoine, St Sauveur, le dimanche 18 septembre.

Début mai, notre Confrérie était présente à la Maintenance organisée à Carpentras.

Le 4 novembre, pour la fête des châtaignes, sous une tempête de pluie et de vent, la Confrérie a accueilli « au pied levé », dans la Chapelle Ste Anne, les artistes venus donner un concert sous l'égide de l'association « LA.FA.RE.SI.DO. ».

Grâce à l'accueil de notre nouveau Prieur Louis et de notre secrétaire Muriel, les Isoliens, catastrophés par une telle météo, ont pu profiter de deux heures d'enchantement absolu, allant du classique au folk et à la chanson française.

L'année 2011 a eu, hélas, son lot de décès et la Confrérie a beaucoup trop accompagné de concitoyens à leur dernière demeure.

Nous avons préparé Noël 2011, en notre Chapelle, avec une belle crèche et une messe chantée.

Notre devoir est de témoigner de l'amour de Dieu et de porter l'espérance. Nous nous y efforçons tous, en vérité. Nous oeuvrons pour rassembler, en notre Chapelle, Isoliens et touristes, dans une même quête d'amour, de confiance, de lumière. Plus que jamais nous sommes à leur écoute.

Quelle que soit la dureté de la vie de chacun, avec le poids des peines, des souffrances, mais aussi avec ses minuscules bonheurs, nous souhaitons à toutes les Confréries une année pleine de joies, prières et recueils.



LE PUY EN VELAY



CONFRERIE DES PENITENTS BLANCS

Un point commun à nombre de nos confréries est leur ancienneté. La confrérie des Pénitents Blancs du Puy en Velay ne déroge pas à cette règle, puisque sa fondation par Mgr de Sennecterre, évêque du Puy, remonte à 1584. Mais la période révolutionnaire vient perturber le cours de ses activités, et le 1^{er} avril 1792 voit la dernière élection d'un recteur qui devra prêter le serment civique, élection qui se déroule en présence de l'évêque du département.

Il faut attendre le 15 mars 1811 pour voir les anciens confrères réunis à l'initiative d'un ancien recteur « délibérer d'une voix unanime de reprendre les exercices de la société ».

L'occasion était trop belle pour la laisser passer, et 2011 a permis à notre confrérie, relativement discrète d'habitude, de se manifester publiquement.

La principale modification (sans rapport direct avec 1811, mais ne faut-il pas voir dans cette coïncidence un clin d'œil de la Providence ?) a porté sur notre procession de la Semaine Sainte. En effet, depuis 1584, les pénitents du Puy « visitaient les églises » le jeudi saint. Au fil du temps, la procession avait évolué pour devenir ces dernières années un chemin de croix réduit. En accord avec le clergé de la cathédrale, nous avons déplacé notre procession le vendredi soir, plus tôt dans la soirée, et sur un parcours élargi pour la transformer en un véritable chemin de croix. La présence de notre évêque, Mgr Brinard, le temps clément, l'horaire, et le recueillement des nombreux fidèles ont fait de cette première un véritable succès.

Une exposition présentée dans notre chapelle pendant tout l'été sur le thème « Au fil du temps ... les pénitents du Puy » a véritablement marqué notre anniversaire. Sans prétendre concurrencer la grande exposition présentée à l'Hôtel-Dieu « Regards sur Marie », avec la collaboration du musée du Louvre, nous avons souhaité nous présenter au public, au travers d'un ensemble d'objets, de vêtements liturgiques, de missels, ... d'hier ou d'aujourd'hui. Inaugurée le 1^{er} juillet en présence de notre évêque, de représentants de Monsieur le Préfet, du premier adjoint au maire et de Madame l'adjoint à la Culture, c'était l'occasion de rappeler l'état préoccupant dans lequel se trouve notre chapelle.

Avancée exceptionnellement au samedi 10 septembre, notre fête patronale était un autre temps fort de cette commémoration, puisqu'elle a été l'occasion d'une première

« Maintenance du Velay », en présence à nouveau de Mgr Brincard. Vous pourrez lire le détail de cette journée dans le Labarum papier, c'est le sujet choisi cette année par notre Bailli du Velay.

Le 25 septembre, un concert dans notre chapelle a clôturé en musique cette année particulière, avec l'ensemble ponot de musique sacré *Sine Nomine*. Le chef de chœur avait établi son programme en fonction du lieu : une première partie illustre un certain nombre des tableaux qui ornent la nef sur le thème de la vie terrestre de Marie, une seconde partie évoquait la Passion, et le chant final *Summite Psalmum* de Schutz, nous invitait à nous réjouir en Dieu et à proclamer à toutes les nations : « Le Seigneur a fait des merveilles ». En dehors de ces manifestations exceptionnelles, notre confrérie a poursuivi ses activités régulières, ponctuées par les diverses fêtes liturgiques. Le sujet de nos réunions mensuelles autour de notre aumônier, le Père Compte, portait sur l'exhortation apostolique de Sa Sainteté Benoît XVI, *Verbum Dei*.

Je vous propose de reprendre en images quelques étapes parcourues par notre confrérie en 2011.

17 avril : procession des Rameaux, de l'église du Collège à la Cathédrale :



1^{er} mai : après la messe à la Cathédrale, avec la retransmission de la cérémonie de béatification du pape Jean-Paul II, procession vers le sanctuaire St-Joseph d'Espaly, en présence du TRP de Hédouville, abbé de Randol (Puy-de-Dôme), et du P. Emmanuel Gobilliard, Recteur de la Cathédrale :



22 avril : le chemin de croix des Pénitents Blancs, avec une nouvelle date, un nouvel horaire et un nouveau parcours :



8 mai : Maintenance des Confréries de Pénitents à Carpentras :



Chaque 31 mai : une procession aux flambeaux clôture le mois de Marie au pied de la statue de Notre-Dame de France :



1^{er} juillet : inauguration de notre exposition du bicentenaire, suivie d'un buffet dans les locaux voisins de la Maîtrise de la Cathédrale mis gracieusement à notre disposition :



14 - 15 août : la confrérie a participé activement aux différentes cérémonies de l'Assomption, présidées cette année par Mgr Sleiman, archevêque de Bagdad. (Photo Guillaume Roumestan) :



11 septembre : Fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, et fête patronale de notre confrérie. C'était l'occasion d'une première Maintenance locale en Velay, au cours de laquelle nous recevions un nouveau confrère, D. de Bentzman :



Cette journée a rassemblé trois des quatre confréries du bailliage du Velay autour de notre évêque, Mgr Brincard :



24 septembre : Concert de clôture des manifestations du bicentenaire, avec l'ensemble Sine Nomine :



LIMOGES

CONFRERIE SAINT AURELIEN

Le Christ est toujours et partout, sous différentes formes, la vraie lumière des hommes.

Comme toutes les églises, la chapelle Saint-Aurélien de Limoges propose aux croyants de prolonger leurs prières par des cierges ou des lumignons de dévotion. Le 14 octobre, elle est passée à une ciergerie électrique.

Il y a à cela plusieurs raisons. Tout d'abord, ces objets sont parfois l'objet de vols, donc de perte pour la confrérie qui, rappelons-le, est propriétaire de la chapelle et l'entretient sur ses seules ressources. De plus, ces cierges à flamme constituent un réel danger d'incendie, et la fumée cause des dépôts sur les murs et oeuvres d'art, amenant à des réparations coûteuses. Enfin, récemment, une personne mal intentionnée a projeté sur cinq de nos statues (dont trois protégées au titre des Monuments Historiques) de la bougie liquide provenant de lumignons de dévotion. Il fallait éviter qu'un tel geste se renouvelle.

Mais d'un autre côté, chacun est très sensible au caractère particulièrement esthétique, symbolique et liturgique de la vraie flamme. C'est dire que les débats, au sein du bureau de la confrérie, furent sérieux, longs, approfondis.

Le bureau a estimé que le Christ est toujours et partout, sous différentes formes, la vraie lumière des hommes. Il a jugé que, quel que soit le support, l'essentiel était bien le prolongement de notre prière par un geste concret s'inscrivant dans une certaine durée.

La confrérie a choisi un porte-cierges et un porte-lumignons auprès d'un fabricant de Challans, qui a écouté nos souhaits et adapté ses produits en conséquence. Le 14 octobre 2011, la bénédiction de ces objets, installés dans notre chapelle, fut présidée par le père Vignéras, vicaire épiscopal, et le père Dequidt, curé modérateur de la paroisse Saint-Martial. Une vingtaine de membres de la confrérie Saint-Aurélien, des représentants d'autres confréries limousines et d'autres fidèles, étaient présents.

La cérémonie était axée sur le rôle de la foi dans le Christ pour éclairer nos vies. Les deux porte-cierges ont été l'un après l'autre bénis et encensés. Puis, un verre de l'amitié a réuni célébrants, confrères et fidèles.

Aujourd'hui, il est possible de dresser un premier bilan de ce changement. Un léger tassement des recettes a été constaté, comme prévu. Mais en face, il faut mettre la disparition des importants risques signalés ci-dessus ainsi que l'arrêt des dépenses liées au renouvellement des stocks de cierges et lumignons. Quelques personnes font part de leurs regrets, et nous respectons bien sûr cet avis. Mais en fin de compte, la confrérie croit que l'opération fut positive.





MAGNAC-LAVAL

CONFRERIE DE SAINT MAXIMIN

Cette année 12 pèlerins, dont quatre appartenant aux Confréries Limousines de St Maximin, St Martial et St Loup, ont effectué une marche-pèlerinage de Solignac (ville à 10 Kms au sud de Limoges) au Mont St Michel. Ce pèlerinage commémorait le pèlerinage fait au Moyen-Age, par des garçons de Solignac en l'honneur de St Michel, patron de la paroisse. Ce chemin n'avait plus été refait depuis plus de 150 ans.

Vingt-trois jours de marche bien sûr, mais d'amitié, de ferveur et de joie. Après l'office de départ, célébré dans la magnifique Abbatial de Solignac, l'église paroissiale n'existant plus, la route tracée nous a fait passer par des hauts lieux de prière comme les Abbayes de Ligugé, Solesmes, Port du Salut ou le sanctuaire de Pontmain.

Nous avons atteint le Mont St Michel par sa face nord, en traversant à marée basse sa magnifique baie. Cette traversée, le 29 septembre, jour de la fête de St Michel, sous un soleil éclatant et un ciel sans nuage fut l'apothéose de notre pèlerinage et comme l'a exprimé un des pèlerins : « il y avait dans cette beauté quelque chose de cosmique, la victoire de Michel sur le démon ». Cette marche-pèlerinage qui s'est terminée par la célébration des Vêpres par la communauté monastique du Mont St Michel, a permis à chacun d'entre nous un retour sur soi-même, grâce aux moments de prière, à la beauté des paysages traversés et à l'enrichissement des rencontres faites tout au long du chemin.

Par ailleurs la première tranche de travaux concernant la restauration de l'église de Magnac-Laval a débuté avec la restauration des vitraux et le transfert de la statue de notre saint patron sur un socle de fer forgé situé au début du chœur, face aux paroissiens. Il était précédemment posé sur un socle à très grande hauteur, ce qui avait pour inconvénient de l'endommager chaque fois qu'il était descendu pour les différentes processions. Cette statue doit faire l'objet d'une restauration en 2012.



MONACO



L'année liturgique de la Vénérable Archiconfrérie de la Miséricorde a été endeuillée par le rappel à Dieu, le 17 mars 2011, de la Princesse Antoinette de Monaco, sœur de notre regretté Prince Rainier III. À cette occasion les membres de l'archiconfrérie ont assuré, nuit et jour, par roulement de quatre pénitents et pénitentes, une veillée auprès de la défunte, dans la chapelle palatine.

L'année a été particulièrement marquée par les célébrations du centenaire de la Consécration de la Cathédrale de Monaco (inaugurée le 12 novembre 1903, la Cathédrale de Monaco a été consacrée le 11 juin 1911). L'archiconfrérie de la Miséricorde a participé à la Messe de la Solennité de Sainte Dévote, patronne de la Principauté, de la Famille Princière et de l'Archidiocèse, le 27 janvier 2011 qui a marqué le lancement du centenaire et à la Messe de la Solennité de l'Immaculée Conception le 8 décembre 2011, fête patronale de la Cathédrale, qui avec la bénédiction du nouveau Grand Orgue a clôturé l'année du centenaire.

En plus des processions traditionnelles de la Sainte Dévote, de la Semaine Sainte et de la Fête-Dieu et de notre pèlerinage national le 1^{er} mai au Sanctuaire de Laghet, nous avons participé aux fêtes des confréries voisines de Dolceacqua pour la fête de la Saint Sébastien, de Gorbio pour la procession aux Limaces, et d'Albenga ainsi qu'à la Grande Maintenance de Carpentras accompagné de notre Archevêque Monseigneur Bernard BARSÌ, grand aumônier général.

L'Archiconfrérie s'attelle déjà à la préparation de l'organisation de la maintenance de 2013 qui se déroulera à Monaco.



Procession de la Sainte Dévote



L'Archiconfrérie en 1974



MONTPELLIER

CONFRERIE DES PENITENTS BLANCS DE MONTPELLIER



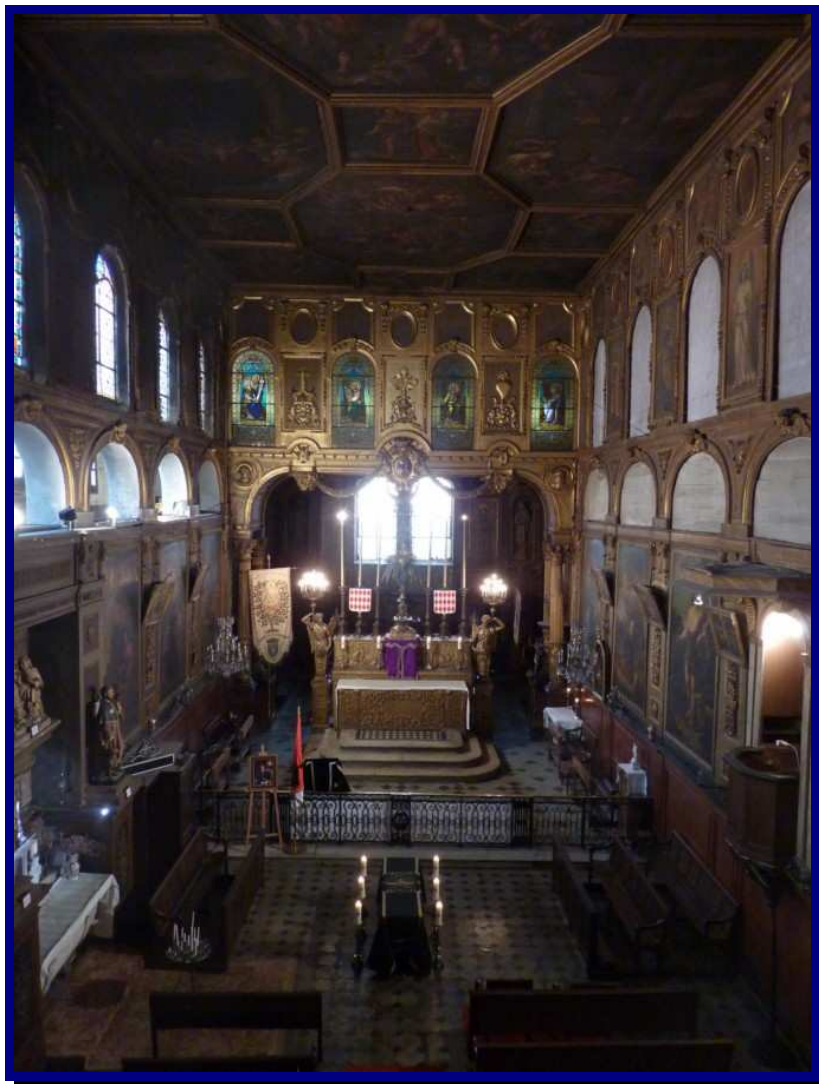
Nous avons, en 2011, édité deux volumes importants pour l'histoire de notre Confrérie. Le premier est la transcription du manuscrit de Teissier, chronique des événements marquants de notre compagnie survenus entre 1685 et 1880. Beaucoup d'entre vous ont pu le découvrir lors de la Maintenance à Carpentras. Le second, qui fait l'objet du présent article, s'inscrit dans la longue suite des livres d'Heures des siècles passés. Il contient l'ensemble des prières qui correspondent à nos dévotions et à nos traditions : c'est le *Manuel de prière à usage des Pénitents blancs de Montpellier*. Nous n'avions plus imprimé d'ouvrage de ce type depuis 1826, et sa dernière modification importante remontait à 1701. Nous vous livrons le récit de cette expérience qui a mobilisé nombre de frères durant des mois. Par souci de simplification, cet article désignera sous le nom de frères ou de pénitents, tant les membres féminins que masculins de notre Confrérie.



M. l'abbé Henri Bérail, desservant habituel de la chapelle, lors de la Vénération de la relique de la Sainte-Vraie-Croix, cadeau de l'Empereur Romain d'Orient à Guilhem VI, seigneur de Montpellier.

L'idée d'éditer un manuel de prières à l'usage des Pénitents blancs de Montpellier est née de la redécouverte de la première édition du *Livre des Heures des Pénitents blancs de Montpellier* datant de 1654 et rédigé par notre frère Henri de Lacroix de Castres, maître des cérémonies.

En effet à la suite des destructions dues aux Guerres de religion, aucun document sur l'organisation et les pratiques de notre confrérie antérieur au XVIIème siècle ne nous est parvenu. Seule une tradition orale persistante nous en fait fixer la date de fondation en 1230, peut-être sous la forme d'un tiers ordre franciscain.



Messe de requiem pour la princesse Antoinette de Monaco, dite par M. l'abbé Plagniol, archiprêtre de la cathédrale de Montpellier dans notre chapelle, à la demande du consul de la Principauté à Montpellier.

Ce n'est qu'en 1517 que notre Confrérie prit de manière avérée son titre actuel de *Confrérie des Penitents blancs du Benoist Saint Esprit, sous la protection de la Vierge Marie*. Mais à la suite des dispersions révolutionnaires, nous ne connaissons l'édition de

1654, déjà privée lors de sa rédaction des sources médiévales, qu'au travers des exemplaires conservés aux archives départementales et municipales. C'est par l'intermédiaire de l'archiviste diocésain qu'il nous a été possible, en 2010, d'en racheter une édition complète dans sa reliure blanche d'origine. Comme nous le savions déjà, elle se distinguait des publications contemporaines similaires en usage dans notre diocèse par sa très grande fidélité au *Breviarium romanum*, sans trace de gallicanisme. Mais surtout nous y découvrîmes un long préambule de 17 pages, *Les saints devoirs de l'âme dévote*, sans doute éliminé des deux autres exemplaires précités lorsqu'ils reçurent de nouvelles reliures.

Ce texte, destiné à guider les dévotions privées des frères, est largement inspiré d'un petit livre édité par les révérends pères de la Compagnie de Jésus en 1644 sous le même titre. Cette adaptation et cette volonté d'unification des pratiques au sein de notre confrérie visaient à donner un cadre de prière à chaque Confrère, qu'il puisse ou non assister aux offices à la chapelle. On ressent ici l'influence de Monseigneur de Fenouillet, évêque de Montpellier, intime de Saint-François-de-Sales, qui réforma et protégea notre Confrérie à partir de 1602. Il est vraisemblable que c'est la multiplication de ce type d'ouvrages au début du XVIIIème siècle qui entraîna la suppression de ce préambule dans les éditions postérieures, laissant à chacun le choix de ses dévotions privées.



Un chemin de croix est récité les vendredis de carême.

Le principe de s'inspirer de cet ouvrage, et d'en reprendre la pratique quotidienne, motiva rapidement nombre de nos confrères. Toutefois rééditer tel quel le livre d'Heures de 1654 l'aurait confiné à une édition purement historique, intéressante certes, mais peu applicable dans notre monde contemporain. Nous avons dès lors décidé de le modifier afin de le rendre plus utilisable au jour le jour, tout en restant le plus fidèle possible à l'original - quitte parfois à conserver certaines expressions assez datées. Ce fut un difficile compromis,

entre la fidélité au texte et à nos pratiques ancestrales et l'adaptation à nos habitudes actuelles, sujet à de nombreuses discussions et dont le résultat est forcément critiquable.

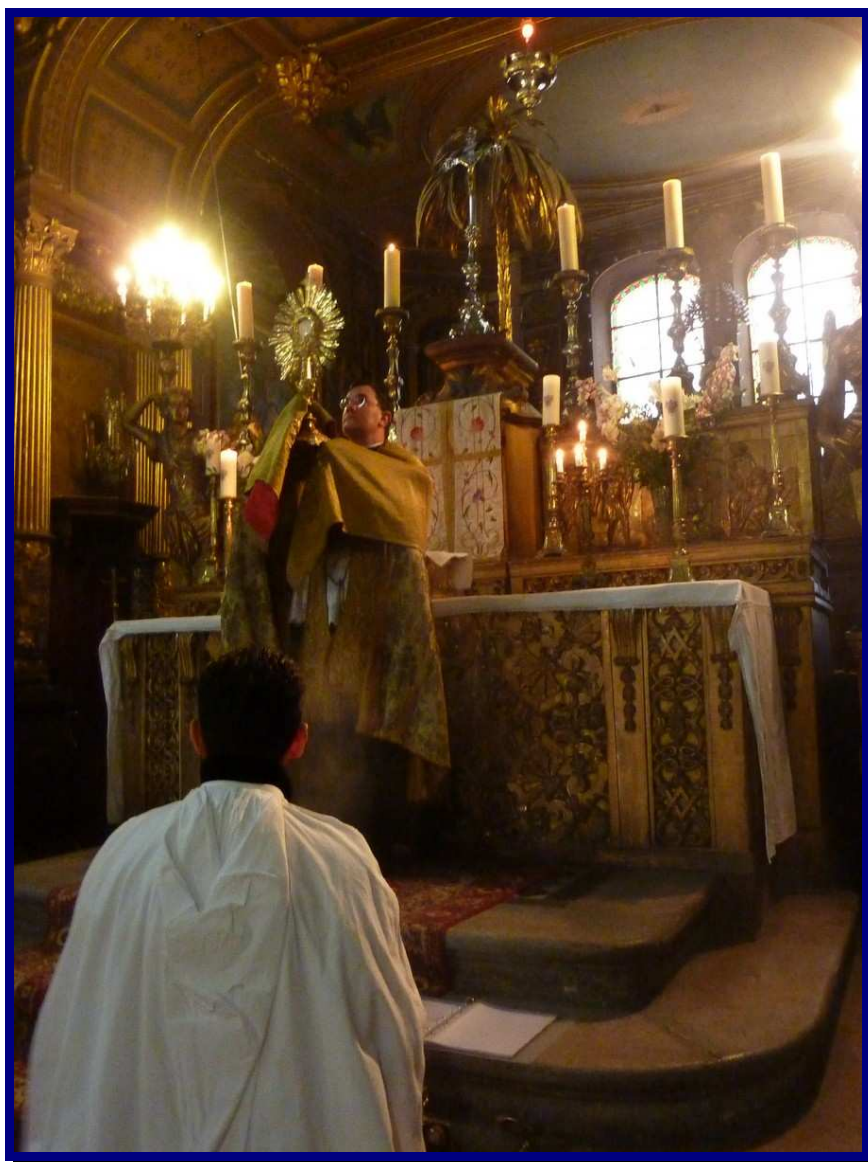
Nous avons aussi repris sans modifications majeures les différentes prières et rubriques réglant la vie de la Confrérie afin que chacun puisse s'en imprégner et que des impétrants puissent plus facilement comprendre notre spiritualité et nos traditions. Tout un chacun au sein de la confrérie peut ainsi en adopter une partie et reprendre les mots utilisés par nos prédécesseurs.



Monseigneur Thomazeau, Archevêque de Montpellier, est venu prendre congé de la Confrérie pour la Sainte Agnès, peu avant son départ de notre ville.

Restait aussi à trouver une solution pour les fêtes votives de notre Confrérie. A la difficulté de maintenir un lien de prière avec nos frères, que des raisons professionnelles ou familiales ont momentanément éloignés de Montpellier, se rajoutait la contrainte d'horaires de messes peu commodes imposés par la paroisse et nos desservants. De plus, le nombre anormalement élevé, pour une compagnie de laïques, de nos fêtes votives rendait depuis longtemps impossible la célébration des neuf offices obligatoires ces jours-là. Cette multiplicité est peut-être l'indice de fusions de différentes sodalités médiévales, apportant chacune ses dévotions propres, dont les destructions du XVIème siècle nous auraient fait perdre la trace. D'autres exemples existent. Qui plus est, de manière à renforcer les liens entre les membres de l'Union des Pénitents du diocèse de Montpellier (voir l'article de l'an dernier), nous adhérâmes tardivement à l'archiconfrérie du Gonfalon de Rome, jurant d'en adopter toutes les nombreuses fêtes votives. Dès lors un choix s'imposait : soit supprimer des fêtes, ce qui était en principe interdit, soit trouver un moyen d'en rendre la pratique possible par tous. C'est la seconde solution que nous adoptâmes en proposant pour chacune une introduction

explicative suivie d'une prière à réciter dans la journée. Cette partie remplace la liturgie des heures, qui n'était plus applicable en l'état. Cela nous permet aussi d'incorporer des fêtes plus récentes, en rapport avec notre spiritualité, et de varier le style des prières afin que chacun puisse en trouver qui correspondent à sa sensibilité. Bien entendu lorsque cela est possible, nous nous retrouvons tous à la chapelle, ce qui reste la règle.



M. le chanoine Guimbretière, de l'Institut-du-Christ-Roi-Souverain-Prêtre, vicaire de la cathédrale Saint-Pierre, lors de l'adoration du Saint-Sacrement des premiers samedis du mois.

Une dernière partie comprend un corpus des prières usuelles ainsi que d'autres oraisons pour différentes occasions de la vie, suivies d'une succincte hagiographie des principaux saints cités. Cela évite d'alourdir les textes explicatifs et permet de situer les auteurs des prières dans leur contexte. Enfin le manuel se termine par une petite prière en union avec la Confrérie, écrite à cette occasion, étroitement dérivée de l'hymne *Veni Creator*

et de la séquence *Veni Sancte Spiritus*, textes en rapport avec notre fête principale, la Pentecôte. En revanche, les statuts de la Confrérie n'ont pas été recopiés, contrairement à l'usage ancien. Ils sont en effet aujourd'hui conformes aux statuts types des associations reconnues d'utilité publique, et ne présentent, dès lors, que peu d'intérêt pour ce qui est de la vie spirituelle quotidienne des confrères.

Bien qu'il soit trop tôt pour en mesurer l'effet réel et savoir si cette initiative s'inscrira durablement dans les pratiques des frères, les fruits de cette prière commune se font déjà sentir. Les liens avec ceux de nos confrères qui sont momentanément éloignés de notre ville en sont sortis renforcés. Les messages de rappel de ces nombreuses fêtes sont aussi l'occasion pour tous d'échanger régulièrement des nouvelles.

Contrairement à ce que l'on pouvait craindre, la fréquentation des offices à la chapelle par les confrères n'a pas diminué, au contraire. Reste le coût d'une telle édition de 84 pages, à la diffusion forcément limitée. Nous avons malheureusement dû faire quelques sacrifices sur la qualité d'impression et nous conformer au calendrier de notre imprimeur, ce qui nous priva d'une dernière relecture qui aurait pourtant été bien utile. C'est un gros sacrifice qui n'a été possible que grâce à la générosité de quelques frères. Enfin, même s'il ne représente pas de grosses ventes, ce manuel a intéressé plusieurs personnes qui n'étaient pas membres de notre Confrérie. Ils nous ont dit y avoir trouvé un recueil de prière qui correspondait à leurs attentes et peut-être les verrons-nous un jour nous rejoindre.

Nous entendons ainsi, plus que jamais, former une communauté au travers du temps en union avec nos frères des siècles passés qui ont permis à nos sodalités de traverser de nombreuses crises. Reprenant ainsi fidèlement une partie de leurs prières, nous essayons de leur rendre un juste hommage et sollicitons leur intercession afin de nous aider à affronter avec la même foi et le même courage les épreuves que les temps présents nous réservent.



NARBONNE

Pénitents Blancs de Narbonne

Quand notre église a été transformée en cinéma, pour des raisons de sécurité, le portail du XVIIIème siècle, qui ouvrait vers l'intérieur, a été détruit et remplacé par un rideau métallique type garage.

Dans l'impossibilité, vu l'opposition des affaires culturelles, de remettre les choses en l'état, cette situation a perduré plus de quinze ans. Profitant du changement de la Direction Régionale et des Bâtiments de France, les Pénitents ont pu, cette année, donner à l'entrée de l'église Notre Dame de Grâce un portail en chêne comparable à celui d'origine. Ayant retrouvé chez un ami un cliché sur verre d'époque 1900, la restitution est parfaite.

Les Monuments Historiques nous ont aidés pour une montant de 5.020 €. La mairie et le département réservent le budget culturel à l'animation et promotion des sous produits « décibels » de la déchéance américaine.



NICE

ARCHICONFRERIE DE LA SAINTE-CROIX PENITENTS BLANCS



Il y a cinq ans maintenant, plusieurs catholiques de Saorge, commune de la vallée de la Roya, à l'est des Alpes-Maritimes, conçurent l'idée de faire revivre la confrérie du village. Ce sont les diverses étapes de cette renaissance que nous présentons aujourd'hui, dans l'idée de leur utilité pour tous ceux que pareille démarche intéresserait.

La première étape a consisté à voir naître, chez un petit nombre d'habitants de Saorge, l'idée d'ancrer dans la tradition l'action chrétienne menée jusqu'alors sous une forme toute spontanée, tout en adaptant aux réalités du culte et de la vie d'aujourd'hui les principes anciens.

Une fois ce groupe réuni, il chercha à confirmer la légitimité historique de cette volonté.

Cette légitimité repose sur trois éléments majeurs : la présence d'une chapelle de pénitents blancs sur le territoire communal, l'existence de documents d'archives, dans les réserves de la mairie, de la paroisse, voire du diocèse et des archives départementales et le recueil de témoignages, puisque les confréries de notre département se sont souvent paisiblement éteintes en des temps assez proches, au lendemain de la Seconde guerre mondiale.

Ces documents peuvent bien sûr être constitués de papiers divers, comme des chartes de création, des statuts anciens, des registres de délibérations ou de comptes du mont granatique – institution charitable associée ici à la plupart des confréries de montagne –, des livres d'office, mais aussi d'objets, comme des bâtons de procession, des bancs ou divers éléments de culte notoirement utilisés par les confréries.

A Saorge, cette recherche multiple fut couronnée de succès. Bâtons et lanternes au chiffre de la confrérie furent retrouvés dans les réserves de la paroisse et de l'ancien monastère, devenu aujourd'hui musée, avec quelques papiers. Des témoignages furent recueillis, sous forme de lettres d'attestation, par les principaux intéressés, auprès des plus anciens. Quant à la chapelle, en plein travaux de restauration, son ancienneté attestait du même coup de celle de la confrérie, tandis que nombre d'éléments de son ameublement et de sa décoration étaient identifiés dans l'église paroissiale et dans ce même monastère.

Le tout permit l'élaboration d'un dossier solide, soumis à Monseigneur l'Evêque de Nice, à la lecture duquel il voulut bien officiellement ouvrir le processus de formation des postulants. Il confia à l'archiconfrérie de la Sainte-Croix de Nice le soin de guider cette renaissance, du fait de la qualité et du sérieux de son enseignement de noviciat.

*Lors de la réactivation de la Confrérie des Pénitents Blancs de Saorge,
le 27 septembre 2009,
sortie des bannières de l'église*



Les postulants prirent donc part aux douze leçons de noviciat destinées aux autres futurs membres de la confrérie niçoise, au rythme d'une par mois, et avec une partie qui leur fut, chaque fois, spécialement destinée.

Au gré de ces rencontres, les Saorgiens mesurèrent l'importance de leur projet et les exigences matérielles qu'il engendrait.

Ainsi, la première question à régler fut celle, juridique, des statuts de la future association. Les statuts de la confrérie antérieure ayant été retrouvés, il fut décidé de s'en inspirer, tout en les modernisant et en insistant sur la continuité unissant les deux structures.

Ces statuts nouveaux furent soumis pour consultation au curé de la paroisse, qui a vocation à devenir aumônier de la confrérie, puis à l'approbation à Monseigneur l'Evêque, validés, puis déposés à la préfecture des Alpes-Maritimes où ils furent acceptés et publiés sous la forme classique de la loi de 1901.

Dans le même temps, ne serait-ce que pour les inclure dans les statuts, un certain nombre de dispositions matérielles et symboliques furent prises : choix du nom et de la couleur du vêtement, hérités directement des pénitents blancs de la Sainte-Croix de Saorge ; choix des symboles et des dévotions à reporter sur l'écusson de poitrine et la bannière ; choix des principales fêtes et dates des liturgies propres ; choix du lieu du siège associatif et usage de l'église paroissiale, en attente de l'achèvement des travaux de la chapelle, destinée à recevoir, avec le plein accord de la municipalité, le futur siège et les célébrations de l'association.



Au terme de ces différentes étapes, dont l'archiconfrérie de la Sainte-Croix fut un partenaire présent et bienveillant, la confrérie de la Sainte-Croix de Saorge fut rétablie. Juridiquement d'abord, puis effectivement, à l'occasion d'une belle cérémonie d'actions de grâce tenue dans le village.

Cette cérémonie devait recevoir un lustre particulier, auquel toute la population du village devait être associée, afin de s'assurer de la bonne insertion de la confrérie dans le tissu local. Cette insertion avait été préparée par une conférence sur le thème des confréries, propre à dissiper les interrogations des habitants qui avaient pour la plupart oublié cet élément majeur de l'histoire de leur communauté. Puis elle fut célébrée, en présence de l'évêque de Nice, selon les modalités suivantes.

Selon la tradition niçoise, une procession, précédée d'une fanfare au répertoire adapté venant d'Italie voisine, fut formée au calvaire d'entrée du village. En tête se trouvaient les postulants, vêtus en civil mais portant croix et bâtons, suivis des représentants de toutes les confréries des Alpes-Maritimes dans l'ordre accoutumé.

Parvenue dans l'église paroissiale, après un vaste parcours à travers tout le village, la procession prit ses places, les postulants aux premiers rangs de la nef.

Après l'homélie, la cérémonie de vêtue commença par l'appel des futurs membres par le prieur de la Sainte-Croix de Nice et la traditionnelle admonestation du maître des novices de la Sainte-Croix de Nice. Ils prononcèrent ensuite les paroles rituelles et, soutenus par leurs parrains issus anonymement de toutes les confréries de pénitents blancs représentés ce jour-là, ils se revêtirent du vêtement blanc. A la suite de quoi ils reprirent leurs places.

A la fin de la messe, la procession regagna un autre calvaire consacré, les nouveaux pénitents de Saorge désormais en dernier, puis se sépara.



Tous les présents furent ensuite conviés par la municipalité à un vin d'honneur, suivi d'une fête partagée par tout le village, où le répertoire profane de la fanfare invitée donna le ton, joyeux et festif.

Les différents éléments de ce processus furent mis par écrit et conservés, afin que cette « première » puisse, éventuellement, servir de référence. Et nous avons la joie de voir que c'est le cas puisque de nombreux membres de la communauté chrétienne de La Bollène-Vésubie ont, il y a dix-huit mois, ouvert cette même démarche en s'appuyant sur ce modèle. Et nous serons avec eux lorsque, le 13 mai prochain, ils feront renaître de leurs mains et de leur foi la confrérie des pénitents de la Sainte-Croix de La Bollène.

En guise de conclusion, qu'il nous soit permis d'insister sur plusieurs éléments de fond nécessaires à la réussite de ce projet.

D'abord, et c'est essentiel, que la communauté à l'origine de cette renaissance soit forte, unie et motivée. Peu importe le nombre de ses membres, c'est d'abord la volonté qui compte.

Ensuite, que le processus de renaissance prenne en compte la nécessaire et sage durée du projet, qui a besoin de mûrir dans l'esprit de ceux qui le conduisent et de toute la population et les autorités du village.

Puis, que le processus entier se fasse dans un souci permanent de concertation et d'information, la recherche du consensus et le souci de l'équilibre. Consensus et équilibre au sein de ses promoteurs ; consensus et équilibre au regard des autorités de l'Eglise, des prêtres et des desservants de la paroisse ; consensus et équilibre à l'égard des autorités communales et républicaines. Information à l'égard de la communauté villageoise, qui ne doit pas être écartée de ce processus, vécu par ses promoteurs, souvent, comme un puissant adjuvant à la vie locale dans toutes ses dimensions.

Puis, que le concours des confréries existantes soit sollicité sans excès mais sans pudeur, dans un véritable esprit de partage.

Enfin, que le projet ne se contente pas de reproduire exactement les formes du passé, mais qu'il s'inspire à la fois de son héritage et des nécessités du présent, tant du point de vue du message spirituel que de l'action caritative et sociale, sans oublier la dimension humaine et conviviale.

Alors, si Dieu veut, tout sera réuni pour que ces renaissances soient fécondes en amour et en grâces.



NICE

ARCHICONFRERIE DE LA MISERICORDE PENITENTS NOIRS

Messe des enfants des Pénitents noirs de Nice

11 h 30, aujourd'hui, comme tous les troisièmes dimanches de chaque mois, il y a de l'effervescence dans l'église de la Miséricorde, propriété de l'Archiconfrérie des Pénitents noirs de Nice. Il s'agit de préparer la messe des enfants qui se tient au 1^{er} étage, juste au dessus de l'église où est célébrée la messe dominicale ordinaire.

Les « petits » des pénitents, âgés de 2 à 9 ans, se retrouvent donc une fois par mois et les adultes sont agréablement surpris d'être accueillis par le sourire, voire les fous rires de ces enfants.

Chut, la messe commence, le Père Angéla nous fait tous entrer dans la prière puis les enfants accompagnés de quelques mamans et de Marie-Thérèse, leur catéchèse, montent les escaliers dans un petit vacarme à peine étouffé. La messe des petits va commencer ; vite il faut installer le décor ; la bible ouverte, savoir qui fait les lectures et où sont les images qui seront données aux enfants. Combien d'enfants aujourd'hui : 9, 12 ou même 14 ? Cela dépend des périodes, vacances ou pas, mais l'engouement est toujours là.

Il va falloir captiver ces enfants par une petite célébration adaptée leur permettant d'entrer dans une vie de prière, de foi et de partage. Les enfants découvrent Jésus présent dans leur cœur à l'aide de mimes, de chants, de gestes, de dessins.

Avons-nous bien réfléchi au geste du signe de croix que nous venons de faire avec eux ? Il faut bien le détailler devant leurs petits yeux curieux et émerveillés.

La liturgie de la parole de Dieu est très riche, il est important de sélectionner un texte et parmi celui-ci de ne retenir qu'une idée dominante, laquelle sera soutenue par une image forte à colorier : bleue pour Dieu, jaune pour Jésus et rouge pour le Saint-Esprit...

Le sujet abordé porte sur le quotidien des enfants (le pardon, le partage...) ou sur les grandes fêtes de l'avent et du carême.

Trois quarts d'heure se sont écoulés, vite, vite, il faut redescendre et présenter au père Angéla le fruit de ses travaux d'éveil à la foi. Un petit mot gentil à chacun pour les remercier.

Les pénitents parents et toute l'assemblée dominicale ressentent alors la joie de recevoir la spontanéité et l'émerveillement de ces enfants dans leurs premiers pas vers Dieu.



NICE

CONFRERIE DE LA TRES SAINTE TRINITE Rouges de Nice

De l'origine de l'orgue des pénitents rouges

- Découverte faite pendant le pèlerinage à pied de Nice à Cotignac en 2011 -

Dès sa création en 1807 la confrérie de la Très Sainte Trinité avait, parmi ses missions, l'accueil des pèlerins qui, passant par Nice, se rendaient à Rome ou à St Jacques de Compostelle. Pour renouer avec cette ancienne vocation, les pénitents rouges ont participé en 2011 à un pèlerinage à pied, par le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, pour aller fêter la Saint Joseph (19 mars) à Cotignac dans le Var, (200 km, 9 étapes) et boire à la source miraculeuse du Sanctuaire qui lui est dédié.

Sur le trajet il avait été prévu de faire étape à Théoule-sur-Mer, à la "Villa Saint Camille". Ce domaine avait appartenu à l'ordre des Camilliens qui s'y étaient installés en 1884 pour y construire une de leur "maison" d'accueil. Leur chapelle était la plus ancienne de Théoule-sur-Mer, ainsi que l'orgue qu'elle contenait.



C'est ainsi que nous avons eu confirmation que l'orgue installé depuis 1997 dans la chapelle des pénitents rouges provenait bien de la chapelle démolie ici dans les années 90, et ce pour laisser place à un imposant ensemble d'hébergement social, là où justement nous étions logés.

Un lien matériel existait donc depuis 1997 entre la chapelle des pénitents rouges et l'ancienne chapelle démolie de Théoule-sur-Mer : l'orgue.

En poursuivant nos recherches nous apprîmes aussi que St Camille de **Lellis** (1540-1614), fondateur de l'ordre des Camilliens, **avait pour directeur spirituel**, St Philippe **Neri** (1515-1594), fondateur de l'Archiconfrérie Romaine de la Très Sainte Trinité (pénitents rouges), confrérie à laquelle nous sommes affiliés depuis 1819. De plus il est vraisemblable que Saint Camille fut lui-même, pendant quelque temps, membre de cette confrérie, puisque la chronique de l'époque fait état que devant les frasques provoquées par Camille "*Même son directeur spirituel, St Philippe Neri, montre son désaccord et refuse de le reprendre comme pénitent.*"

Voilà donc un lien spirituel très fort que nous avons découvert entre notre Confrérie de la Très Sainte Trinité et le fondateur de l'Ordre des Camilliens.

La Divine Providence a donc voulu que l'orgue de la chapelle démolie des Camilliens, dont le Saint Patron est Camille de **Lellis**, trouve refuge dans la chapelle de la Très Sainte Trinité des pénitents rouges, dont le Saint patron n'est autre que Philippe **Neri**, directeur spirituel de Camille... tous deux pénitents rouges.

"Rien n'est impossible à Dieu"

Le Secrétaire
Christian Borghese

- Pour en savoir plus sur Saint Camille de Lellis et Saint Philippe Neri : http://fr.wikipedia.org/wiki/Camille_de_Lellis et http://fr.wikipedia.org/wiki/Philippe_N%C3%A9ri



PIERRE-BUFFIÈRE

CONFRERIE LIMOUSINE DE SAINT COME ET SAINT DAMIEN

(Presbytère - 22, rue Dupuytren - 87260 PIERRE-BUFFIÈRE)

Le **26 septembre**, l'Église fait mémoire de Saint Côme et de Saint Damien.

Frères jumeaux, ils vécurent à la fin du III^{ème} siècle dans la ville d'ÉGÉE, au sud de l'actuelle Turquie.

Instruits dans l'art de la Médecine, ils acquirent une grande réputation car ils soignaient avec grand succès et gratuitement, par pure charité, ceux qui se confiaient à eux. Fervents chrétiens, ils évangélisaient leurs malades. Aussi furent-ils victimes de la première des persécutions ordonnées par l'Empereur Dioclétien, et décapités, ainsi que leurs trois frères, en 303 dans la ville de CYR, actuellement en SYRIE. Leurs Reliques furent transportées à Constantinople par l'Empereur Justinien puis ensuite amenées à ROME et finalement dispersées dans la Chrétienté.

Le culte de ces Saints Martyrs se répandit rapidement en Orient puis en Occident où il fut très en honneur au Moyen Age. On leur attribua de nombreux miracles et on les invoqua lors du canon de la Messe jusqu'à la réforme liturgique de Vatican II.

Ils furent très tôt reconnus **comme les Saints Patrons des Médecins et des Chirurgiens puis par extension des autres Professions de la Santé.**

De nombreuses églises leurs seront consacrées. En France on recense entre autres plusieurs chapelles dans les Pyrénées orientales, ainsi que les très belles églises de Vézelve près de Nancy et de Luzarches, près de Chantilly (Val d'Oise) centre d'un Pèlerinage très suivi.

En Limousin, Pierre-Bufferrière est un gros bourg de la Haute-Vienne situé à 20 km au sud-est de Limoges. Au Moyen âge une de ses églises leur fut dédiée. **L'église actuelle, abrite toujours les Reliques des deux Saints :**

- Un coffret, en métal argenté, de forme ovale, pour celles de St Côme.
- Un bras-reliquaire pour celles de St Damien.

Elles furent jusqu'à la Révolution l'objet d'un Pèlerinage placé sous l'égide d'une confrérie forte, peu avant 1789, de quatre-vingt Confrères.

Après deux siècles d'interruption, en 2003, le Docteur Alain Chamaud, l'un des médecins du bourg, **décida de faire revivre cette ancienne tradition.** En accord avec Mgr Dufour, alors Evêque de Limoges, qui le présida, le premier Pèlerinage, réunissant des membres des Professions de la Santé, se déroula le 28 septembre 2003.

Depuis lors, le Pèlerinage a lieu chaque année, le premier dimanche d'octobre, dimanche qui suit en général la fête des deux Saints.

Il fait se succéder une messe solennelle, présidée en général par notre Evêque, un bref repas convivial et se termine par une conférence consacrée à un sujet en relation avec les problèmes moraux et spirituels que rencontrent les membres des Professions de Santé lors de l'exercice de leur Profession.

Pour soutenir ce Pèlerinage, une association fut créée, transformée le 7 octobre 2007, en une confrérie, la **Confrérie Limousine de St Côme et St Damien,** la douzième des Confréries limousines.

Elle regroupe des **Hommes et des Femmes**, environ soixante-dix à l'heure actuelle, membres des **Professions Médicales**, et **Para-médicales**, représentées à parts égales au Conseil d'Administration et au Bureau de la Confrérie ainsi que des **Sympathisants**. Sa bannière reproduit une antique image des deux Saints et les Confrères se reconnaissent à leur écharpe blanche bordée à chacune de ses extrémités d'une étroite bande écarlate et d'une frange dorée.

Elle a pour but de **promouvoir** auprès des Professionnels de la santé le **culte** de ces deux Saints, d'organiser le **Pèlerinage annuel** et tous les sept ans, comme le font les autres confréries, selon une tradition bien ancrée en Limousin une « **Ostension solennelle** » des Reliques des deux Saints. Ce jour là, Elles sont portées par les confrères tout au long des rues du Bourg remarquablement décorées à cette intention par ses habitants. Ce fut le cas le 4 octobre 2009.

Par ailleurs notre Confrérie s'efforce de **promouvoir les valeurs chrétiennes** au sein du monde Médical et Paramédical en encourageant toute forme d'entraide et d'amitié entre ses membres et en soutenant des Œuvres caritatives.

Cette année nous avons fêté nos Saints Patrons le 2 octobre, et ce neuvième Pèlerinage eut un grand succès.

Pr. C. L. Labrousse
Le Premier Bayle de la Confrérie



Bénédition de la bannière



Les reliquaires



SAORGE

CONFRERIE DE LA SAINTE CROIX ET DU GONFALON

Notre jeune confrérie a vu s'affirmer dans l'année 2011, les Messes et processions à nos deux patrons : Sainte Lucie, le 13 décembre et Saint Jacques le Majeur, le 25 juillet. Au-delà de ces manifestations nous avons renoué avec les plus anciennes traditions processionnelles des Sanctuaires et Hameaux de notre territoire communal. Ainsi nous processions aux Hameaux de la chapelle Sainte Croix, de la chapelle Sainte Anne de Castou, de la chapelle Notre Dame des Grâces à Maurion. Nous nous sommes efforcés aussi d'être présents aux diverses cérémonies auxquelles nous étions invités : la cérémonie des « Limaces » à Gorbio ; celle du Saint Sacrement à Tende. Mais aussi une journée processionnelle, exceptionnelle pour nous, la solennité de la nativité de Saint Jean-Baptiste à Oneglia (Province d'Impéria – Italia).

Parmi nos actions permanentes, nous avons bien sûr notre participation aux cérémonies des obsèques, lorsque notre présence est acceptée ou souhaitée. Mais aussi des actions caritatives ponctuelles lorsque les Pénitents sont sollicités.

Nous avons adhéré à la Maintenance nationale, à laquelle nous participons activement, nous ouvrant ainsi vers les autres confréries.

La prieure Lydie Staub-Liprandi



Pèlerinage au hameau de Sainte-Croix



Pèlerinage au hameau de Castou pour Sainte Anne et Saint Jacques le Majeur



SAUGUES

CONFRERIE DES PENITENTS BLANCS DE SAUGUES

Au cours de cette année 2011, voici les principaux évènements :

- L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 4 Mars et le dimanche 6 Mars les membres de la confrérie se sont retrouvés autour d'une bonne table au restaurant Moussier.

Au cours de ce printemps la sacristie de la chapelle a été réaménagée.

- Jeudi 21 Avril (jeudi saint) : cérémonie de la passion. Le matin nettoyage de la chapelle des pénitents. L'après-midi à 15 heures rassemblement des confrères à la chapelle. Puis vers les 17 heures, ils partent vêtus de blancs en procession jusqu'à la collégiale St Médard pour la messe. Puis à la tombée de la nuit, la cérémonie de la passion. Une foule moins nombreuse, puisque ce ne sont pas les vacances de Pâques, arpente les rues de la ville, la procession se déroule en silence et avec respect.

- Samedi 7 Mai : départ pour la maintenance à Carpentras. Dimanche 8 Mai, les différentes confréries défilent dans les rues de Carpentras.

- Dimanche 7 Août : les fêtes de Saint Bénilde. Le soir à 21 heures, la traditionnelle procession aux flambeaux, le lundi messe à l'intention des malades.

- Dimanche 15 Août : Notre Dame de Saugues est portée en procession jusqu'à la Vierge du Gévaudan mais cette année le départ est du carrefour des Salles Vieilles. L'après-midi des confrères participent aux fêtes du 15 Août.

- Dimanche 4 Septembre : pèlerinage à Notre Dame d'Estours.

Cette année est endeuillée par le décès de trois confrères : Camille COSTON, des Salles Vieilles de Saugues, Louis BASTIDE du Mont de Grèzes et Théophile PHILIPPON, de Venteuges.



SOSPEL

CONFRERIE DES PENITENTS BLANCS

Des oeuvres d'art de la Chapelle Sainte-Croix.

Témoins de l'aisance de la compagnie, deux tableaux ont servi, aux cours des siècles, à l'édification des Frères et Sœurs.

Mieux qu'un document, ils attestent l'importance des évènements dans la vie de l'association.

Dans sa simplicité, un primitif anonyme, (fin du XVème) dévoile « l'âme mystique d'un temps troublé » : au centre du retable, la Vierge de la Piéta soutient de ses mains le corps rigide de son fils ; St Jean et Ste Madeleine se serrent près d'elle. Dans les panneaux de gauche et de droite, Ste Catherine d'Alexandrie et St Nicolas, hiératiques, sont représentés avec leurs attributs. Revêtus de leurs aubes blanches, la tête recouverte d'une cagoule, les commanditaires de l'œuvre sont agenouillés au pied de la Vierge Marie. Leur présence sur ce retable est la plus ancienne représentation des Pénitents du Comté de Nice.



Surmontant l'autel de la Chapelle Ste Croix, une composition picturale d'inspiration baroque (XVIIIème) complète le triptyque médiéval. La Vierge de Piéta, entourée d'un cercle d'angelots porteurs des instruments du supplice, occupe tout le registre supérieur. Au dessous, sur le Golgotha, sont rassemblés les saints et saintes en relation avec l'Eglise et la Confrérie. Au premier plan, St Dominique et Ste Catherine d'Alexandrie, se tournent vers le monde présent, tandis qu'à l'arrière, St Nicolas et Ste Lucie contemplant le ciel. Le moine Dominicain et son chien au flambeau rappellent l'influence originelle des Frères prêcheurs et leur lutte contre les hérétiques.

Extrait de la brochure "Les Pénitents Blancs de Sospel" de Roger Gnech - 1998.



SAINT-FIACRE

COMITÉ DES FÊTES NATIONALES ET INTERNATIONALES SAINT-FIACRE

Siège social : Mairie, 77470 Saint-Fiacre

Le Comité des fêtes nationales et internationales Saint-Fiacre a pour but le développement des liens entre les paroisses, communes, confréries, sociétés de France et de l'étranger sous le patronage de saint Fiacre ; des fêtes internationales sont périodiquement organisées sous son égide. Il apporte son soutien aux associations dans leur désir de créer ou de faire renaître la Saint-Fiacre et aux localités dans la protection de leur patrimoine lié au saint. Il entretient des relations de confraternité avec la Maintenance des pénitents.

Les prochaines fêtes internationales seront prises en charge par le Comité Saint-Fiacre de Touraine. Elles se dérouleront à TOURS (Indre-et-Loire), les 4, 5 et 6 octobre 2013.

Le vendredi 4 octobre sera le jour de la préparation : décoration des chapelles de la cathédrale, des brancards des statues et reliquaires, des civières, brouettes et chars fleuris. Une répétition de la procession sera organisée en fin d'après-midi, avec participation des porteurs des panneaux au nom de chaque ville, des bannières, des brancards de statues et reliquaires.

Le samedi 5 octobre sera consacré à la célébration : le matin messe solennelle, en la cathédrale Saint-Gatien de Tours, précédée d'une procession avec présentation de chaque groupe et suivie de la bénédiction des civières, brouettes et chars fleuris, sur le parvis de la cathédrale. L'après-midi, défilé en ville avec les objets de culte, les civières, brouettes et chars fleuris, dépôt de gerbe au monument aux morts, réception par les autorités civiles et banquet confraternel.

Le dimanche 6 octobre sera réservé à la découverte de la ville et de la région et au repas d'au revoir.

Le Comité des fêtes nationales et internationales Saint-Fiacre souhaite que la Maintenance des Pénitents soit représentée par une délégation, comme ce fut le cas, en 2005, lors des fêtes internationales à Lisieux.

*S'adresser à la secrétaire : Paule Lerou, 6 rue Raspail, 77100 Mareuil-lès-Meaux
tél. : 01 64 34 84 90 ; lerousaintfiacre@orange.fr*



TOULON

Pénitents noirs de Toulon



Dives in Misericordia

Les Pénitents noirs retrouvent leur histoire

L'année 2011, qui a vu le cinquième anniversaire de la création de la confrérie, a marqué une date importante pour les Pénitents noirs. Outre la poursuite habituelle de ses activités, l'association a renoué avec les traces de son ancien passé.

Dès février, une petite équipe, coordonnée par le recteur, professeur d'histoire, a écumé les archives municipales de Toulon. En effet, lorsque la confrérie a été constituée en octobre 2006, à l'instigation de l'abbé Fabrice Loiseau, curé de Saint-François de Paule, et de l'évêque Mgr Dominique Rey, suivis rapidement par le chanoine Guy Casseron, curé archiprêtre de la cathédrale, on ignorait tout de son existence passée.

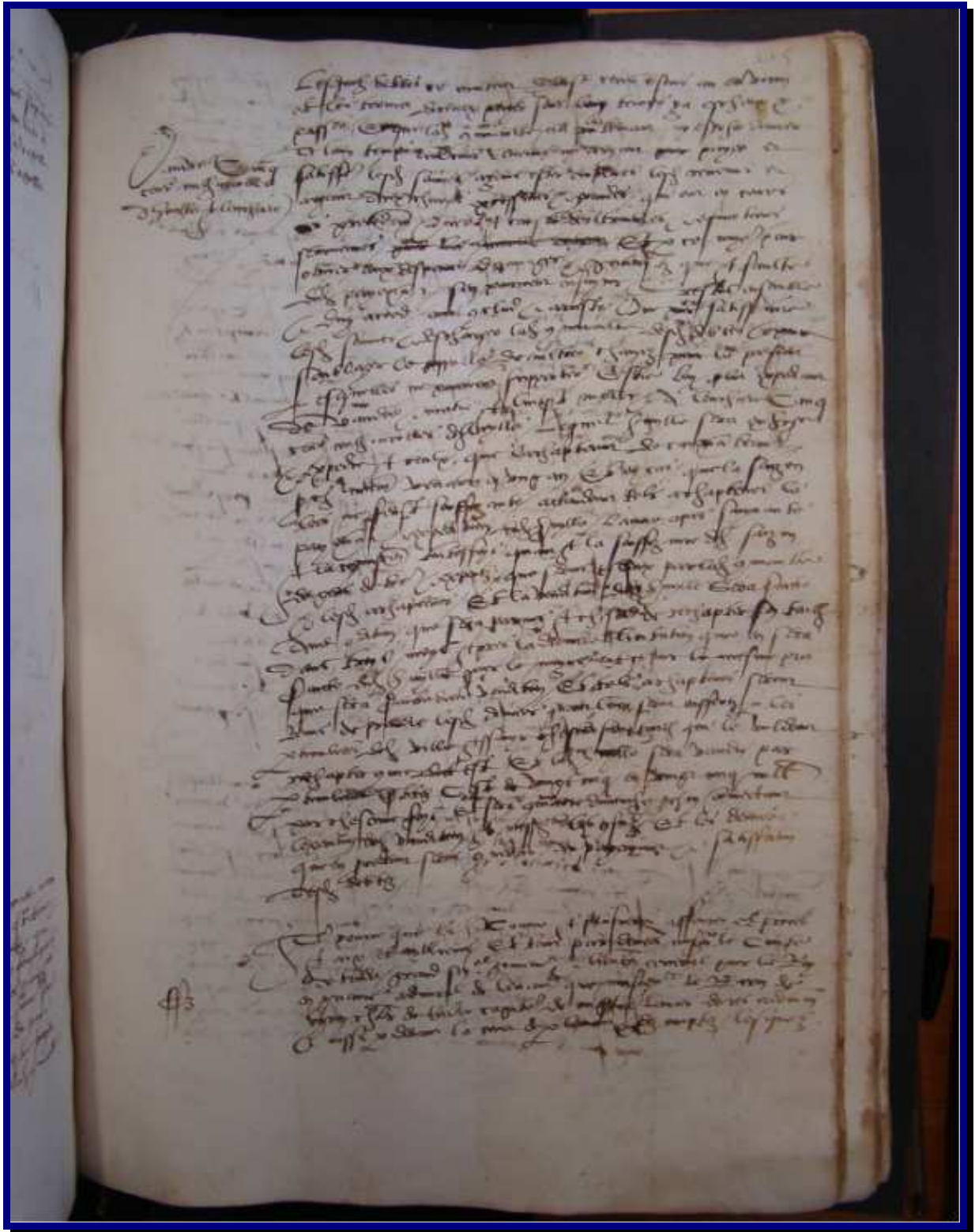
Des recherches approfondies ont montré que la confrérie des Pénitents noirs de Toulon avait été créée en avril 1564, un an après la fin du concile de Trente. À l'époque existaient déjà dans la ville les Pénitents blancs de Saint-Vincent (apparus dès 1432) ; peu après, se sont constitués les Bleus de Saint-Sébastien (1573) et les Gris de Saint-François (1591). L'origine des Noirs remonte à un groupe de notables toulonnais, apparemment dirigé par un responsable politique de la ville, désirant prier pour les morts au cimetière de Sainte-Croix, situé un peu à l'Est des fortifications ; c'est pourquoi les Noirs furent sous l'invocation de Sainte-Croix. Le 4 avril 1564, la jeune confrérie obtient de la municipalité l'autorisation de prendre possession de la chapelle située à l'entrée du cimetière et de construire une casette, petite local servant de sacristie et de salle de réunion. La transaction est officialisée le 6 avril par un contrat de notaire. Les textes insistent sur la régularité des pénitents, qui se réunissent tous les jours pendant plus de deux siècles pour réciter l'office divin dans la chapelle. L'extension urbaine, qui englobe le faubourg, puis repousse le cimetière en périphérie en 1653, ne touche pas à la chapelle.

Malheureusement, la situation change à partir de 1764. C'est sans doute le bicentenaire de la confrérie qui pousse le recteur à lancer une réfection complète de la toiture, usée par les ans. La confrérie emprunte à cet effet 30 000 livres, une somme considérable, destinée à changer la toiture et à construire deux maisons de location adjacentes chargées de fournir des loyers pour rembourser le crédit. L'intérêt de l'emprunt est de 5 % par an. L'opération financière s'avère rapidement un échec : les loyers sont insuffisants et les pénitents paient de moins en moins leur cotisation, voire quittent le navire en train de faire naufrage. Bien que certains confrères plus motivés fassent de gros efforts financiers, cela ne suffit plus : au printemps 1781, le dernier noyau de la confrérie est contraint de vendre les deux maisons et la chapelle elle-même, avec tout ce qu'elle contient. Les Pénitents noirs sont officiellement dissous par lettres patentes du roi Louis XVI en janvier 1789. De la chapelle, vendue à divers commerçants, attirés par son volume, il ne reste aujourd'hui que l'emplacement, à l'entrée de l'ex-rue Sainte-Croix devenue rue Garibaldi (c'est actuellement un bar nord-africain), et que l'impressionnante serrure, léguée aux Amis du Vieux Toulon par le jardinier Bech. Un essai de restauration de la confrérie semble avoir eu lieu en 1803 dans l'église Saint-François de Paule, mais il a peu duré.

De ce passé glorieux mais tristement interrompu, les Pénitents noirs de Toulon actuels se veulent modestement les héritiers, bien qu'on ne puisse nullement parler de réactivation de la confrérie puisqu'au moins 150 ans se sont écoulés depuis la mort du dernier confrère et que l'invocation de la confrérie (aujourd'hui dite de la Miséricorde, comme la plupart des confréries de Noirs) a changé. Cette histoire, ainsi qu'un rassemblement de textes spirituels de référence destinés à alimenter la méditation mensuelle de la confrérie, ont été consignés dans un livret de 70 pages, disponible à la commande, moyennant une offrande libre. Un second volume de chants et d'approfondissement spirituel est actuellement en préparation.

Cet important travail de mémoire, accompli durant toute l'année 2011, n'a pas empêché la confrérie de tenir ses activités habituelles, à savoir messes mensuelles, adoration, repas fraternels et processions. Les pénitents étaient notamment présents dans plusieurs manifestations diocésaines phares : le traditionnel chemin de croix avec l'évêque le Vendredi saint, la procession des reliques de sainte Marie-Madeleine sur le port de Toulon en mai, lors de la grande semaine de mission, les ordinations sacerdotales du mois de juin et la procession de la Vierge pour le premier dimanche de l'Avent, le 27 novembre dernier. Plusieurs confrères et une épouse eurent la joie de participer à la Maintenance annuelle tenue en mai à Carpentras. La confrérie a également été heureuse d'accueillir deux regardants très fidèles, dont l'un deviendra bientôt officiellement membre bienfaiteur. Puisse-t-elle continuer en 2012 d'accomplir sa tâche au service du Christ et du prochain...

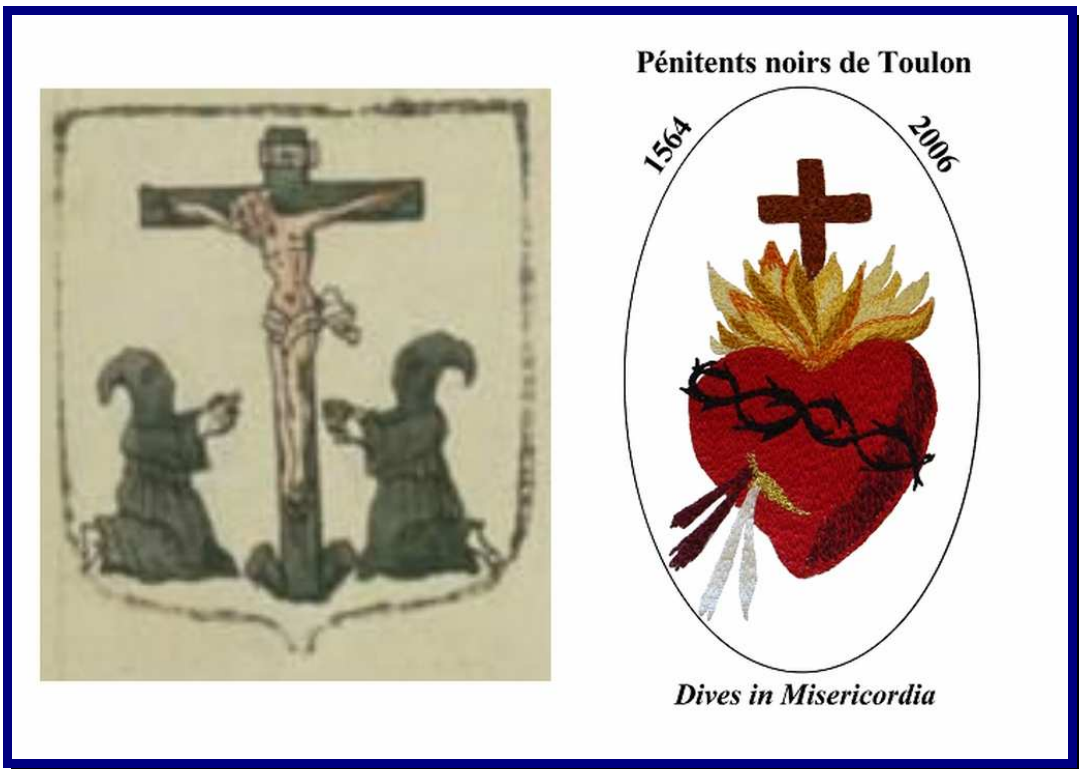
Alain VIGNAL, recteur



La fondation des Pénitents noirs de Toulon, 4 avril 1564
(Archives municipales de Toulon)



L'ancienne chapelle des Pénitents noirs



*L'ancien blason de la confrérie (Armorial de Provence)
et le nouveau blason, dessiné en 2011*



Chemin de croix du Vendredi saint 22 avril 2011



Les Pénitents noirs à la Maintenance de Carpentras



Procession du premier dimanche de l'Avent à Toulon



VALDEBLORE – LA ROCHE

NOTRE DAME DE LA MISERICORDE CONFRERIE DES PENITENTS NOIRS DE LA ROCHE VALDEBLORE

Cette année 2011 a vu l'élection d'une prieuresse à la tête de notre confrérie. Même si pour la première fois, une femme est choisie pour nous guider, ce n'est pas une révolution culturelle. En effet, depuis plusieurs décennies elle intervenait activement dans nos activités. Native de La Roche et pénitente depuis son plus jeune âge, demeurant au cœur du village, elle cristallise le rôle des pénitents dans nos villages de montagne : un lien entre les habitants parfois isolés au milieu d'un habitat clairsemé, un réconfort et une chaleur humaine pour ceux qui sont dans l'épreuve, un témoin vivant de la Foi pour ceux qui doutent.

Ainsi derrière le Christ et derrière elle, nous avons réaffirmés notre Foi à Carpentras, lors de la Maintenance annuelle, à la St Jean Baptiste pour fêter notre Saint patron. Nous nous sommes unis à nos frères pénitents blancs de La Bolline à l'occasion de la Maintenance, de la visite pastorale de notre évêque ou de la fête de la Sainte Croix à St Dalmas. Jeunes et moins jeunes ont partagé la procession et la messe du festin de La Roche. Les habitants du Valdeblorre se sont retrouvés pour rendre grâce à Notre Dame des fenêtres. Catholiques assidus et sympathisants ont partagé le pique nique après la procession de St Donat. Tous les paroissiens ont communié pour la fête annuelle de Notre dame de la Tinée.

Tout au long de cette année, les pénitents noirs ont œuvrés discrètement mais avec ténacité, à l'image de notre Prieuresse, pour rassembler notre communauté malgré les écarts de génération, les appartenances de clocher et les divergences d'opinion. Tout cela grâce et pour l'Amour de Dieu.



VALREAS

Les confréries de Valréas, outre leurs activités traditionnelles, ont eu l'initiative de partager une journée de récollection et de convivialité. Depuis 2010, lors d'un dimanche d'automne, après la messe, ils prennent la direction de Villeperdrix, petit village de l'arrière-pays nyonsais (Drôme), sous la direction de leur aumônier. Après un repas pris dans l'auberge locale au cours duquel les sujets les plus divers sont abordés, tous se réunissent dans la petite église paroissiale récemment restaurée qu'ils font revivre spirituellement en chantant les Vêpres.

